



**Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine**

**COMMISSION ATTRACTIVITE,  
AMENAGEMENT ET URBANISME**

**Compte-Rendu de la réunion du**

**Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016 à 16H00**

**Dans le Petit Salon à l'Hôtel de Ville.**

**ORDRE DU JOUR**

**Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine**

**Cellule Action foncière      Cession d'une emprise foncière communale à la Société  
BLUE HABITAT dans la ZAC GPV.**

**Etaient présents, sous la présidence de : M.LIOGER, Premier Adjoint au Maire**

Mme GROLET, Conseillère Municipale - Membre titulaire

M. ROSSION, Conseiller Municipal - Membre suppléant

M. DARBOIS, Adjoint au Maire - Membre titulaire

M. LECOCQ, Adjoint au Maire - Membre suppléant

M. TRON, Adjoint au Maire - Membre suppléant

**Services :**

M. FAYOLLE, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**Etaient excusé(e)s /absent(e)s :**

Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire

M. PLANCHETTE, Conseiller Délégué – Membre suppléant

M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire  
M. CAMBIANICA, Conseiller Délégué – Membre titulaire  
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant  
M. HUSSON, Conseiller Municipal – Membre suppléant  
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué- Membre titulaire  
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. LIOGER, Premier Adjoint au Maire, ouvre la séance à 16H04 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> Point : Cession d'une emprise foncière communale à la Société  
BLUE HABITAT dans la ZAC GPV.**

Question de M. TRON : Qu'est-ce qu'il y a sur la terrain actuellement ? Rien pour le moment, c'est un terrain en friche où il y avait anciennement une école mais qui a été démolie depuis plusieurs années.

Question de M. LECOQ : Quel type d'habitat pour ce projet ? Il s'agit d'un projet de maisons individuelles groupées.

Question de Mme GROLET : A quel prix seront vendues les maisons ? Elles seront vendues aux alentours de 1900 €/m<sup>2</sup> en TVA réduite. La TVA réduite est une des mesures d'accompagnement de la mixité sociale ; elle permet l'accession avec une TVA réduite dans des projets à moins de 300 m des périmètres des quartiers prioritaires politique de la ville.

*Avis favorable de la Commission*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 16H20.

Le Président de la Commission :

Richard LIOGER